



COMMUNE DE BRUGELETTE
ARRONDISSEMENT D'ATH
PROVINCE DE HAINAUT



SOMMAIRE

Sécurité / Police / Salubrité	02
Editorial	03
Commerces	04
Urbanisme / Environnement	06
Culture / Bibliothèque	08
Festivités / Enseignement	09
Jeunesse / Sport / Tourisme	11
Plan Cohésion Sociale	14
Social	15
Agenda	16

**Découvrez
nos salles communales** p.5

**Votre agenda culturel
des prochaines semaines** p.8



Vivez un joyeux printemps à Brugelette !

ENSEMBLE, POUR L'AVENIR...

**MARS
2026
N°05**

Brugelette NEWS

ATTRE ◀
BRUGELETTE ◀
CAMBRON-CASTEAU ◀
GAGES ◀
MÉVERGNIES-LEZ-LENS ◀



Attention aux paiements sans contact !

Rapide, simple et efficace, il permet de diminuer l'attente aux caisses et d'éviter la manipulation d'espèces ou de terminaux. Tout paiement de maximum 50€ ne vous oblige pas à l'introduction du code PIN.

Il est si facile d'utiliser sa carte ou son smartphone pour régler ses achats en utilisant le paiement « sans contact » mais attention si votre carte est perdue ou volée, elle peut être utilisée à votre insu pour des achats de moins de 50€ via des piratages technologiques qui sont possibles via des terminaux frauduleux. Il faut rappeler que l'utilisation du « sans contact » peut s'avérer risquée si certaines mesures ne sont pas prises.

Comment se prémunir de ces risques :

- Paramétrer son application bancaire afin d'être avisé via sms de tout mouvement sur votre compte.
- Bloquer immédiatement sa carte en cas de perte ou de vol via card stop 078/170.170
- Privilégier éventuellement l'étui de protection pour ranger ses cartes.

N'oubliez jamais que vous êtes libres de désactiver cette option du « sans contact » et ce, via notamment, votre application bancaire car il n'y a aucune obligation d'utiliser ce nouveau mode de transaction.

La zone de police « Syllé et Dendre » reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires : patricia.braschkin@police.belgium.eu et christine.wallemacq@police.belgium.eu.



Campagne de dératisation

A l'approche du printemps, la société Anti-nuisible mènera une nouvelle fois un passage sur le territoire brugelettois pour lutter contre la prolifération des rats. Il sera également possible d'avoir du raticide si les habitants en ont besoin.

Une nouvelle campagne de sensibilisation est prévue au printemps 2026. Celle-ci sera annoncée via affichage sur le territoire communal et sur le site Internet de la Commune.

En attendant la campagne de dératisation, voici quelques recommandations toujours d'usage : **PRIVEZ LES RATS DE TOUTES SOURCES ALIMENTAIRES... Comment ?**

- ▶ En plaçant vos déchets dans des sacs solides ou des conteneurs
- ▶ En stockant hermétiquement et en hauteur la nourriture
- ▶ En évitant de nourrir les pigeons et les chats
- ▶ En jetant les déchets dans la poubelle la plus proche lors de vos sorties
- ▶ Si vous avez un poulailler : en veillant à ce qu'il ne reste plus de nourriture lorsque les poules vont dormir et ainsi éviter d'attirer les rats

Si vous observez des nuisibles dans votre rue ou sur votre terrain privé, il vous est possible d'obtenir du raticide (jusqu'à épuisement des stocks) au service Population/Etat civil durant les horaires d'ouvertures du service (tous les matins et lors des permanences du jeudi soir et samedi matin).



Attention au respect du Code de la route

Pour éviter une nouvelle polémique inutile, il est important de rappeler l'obligation de respecter le Code de la route et notamment les règles de stationnement en vigueur.

Pour rappel, dans les zones résidentielles, le stationnement est interdit sauf aux emplacements qui sont délimités par des marques routières ou un revêtement de couleur différent et sur lesquels est reproduite la lettre «P».

Il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement à tout endroit où il est manifestement susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de les gêner sans nécessité, en particulier aux abords des carrefours, à moins de 5 mètres du prolongement du bord le plus rapproché de la chaussée transversale, sauf réglementation locale. En cas d'infractions, les sanctions administratives communales seront d'application (58€).



©DH sport - Pauline Faucart - ©EDA Source

Besoin d'un numéro utile ?

- ▶ Police locale de Brugelette -Chièvres : **068/25.05.80**
- ▶ IPALLE (poubelles non ramassées) : **069/88.40.70**
- ▶ Aide médicale urgente (ambulance ou pompiers) : **112**
- ▶ Assistance des pompiers en cas de tempête ou d'inondation : **1722** (numéro payant opérationnel uniquement lors d'intempéries extrêmes, en cas de code orange ou rouge (IRM) et pour des interventions non urgentes, afin de désengorger le numéro 112)
- ▶ Centre anti-poisons : **070/24.52.45**
- ▶ Aide policière urgente : **101**
- ▶ Centre de prévention du suicide : **0800/32.123**
- ▶ Ecoute violences conjugales : **0800/30.030**
- ▶ Télé accueil (situation de crise sociale, morale ou psychologique) : **107**
- ▶ Service d'écoute enfants (jeunes en souffrance) : **103**
- ▶ Child focus (disparition, abus sexuel des enfants et jeunes) : **116 000**



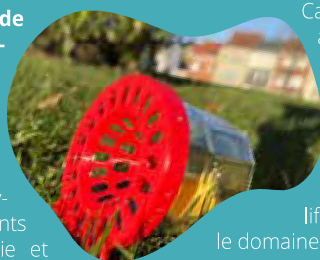


Permis de conduire

Editorial de la Bourgmestre

Voici le deuxième printemps de notre mandature et avec lui, le réveil de la nature qui nous inspire... De **nouveaux projets se dessinent** et c'est l'occasion de vous les présenter en premier...

Tout d'abord, **l'élaboration de notre Schéma de Développement Communal (SDC)** commence. Ceci nous permettra de définir une stratégie territoriale orientée en plusieurs activités (mobilité, tourisme, protection des paysages, résidence, équipements et services, loisirs, économie et commerce)... Par après, cette stratégie se traduira en objectifs de développement et d'aménagement territorial pour mieux organiser la répartition de ces activités. Des présentations sont prévues devant le Conseil (diffusé en direct sans bouger de chez vous) pour permettre de suivre la dynamique.



Toutes et tous, nous apprécions la beauté de la faune et flore qui renaît à cette période de l'année. Cependant, nous devons être de plus en plus vigilants quant à la présence des espèces invasives, que ce soient la berce du Caucase ou encore le datura. Pour accompagner les citoyens dans la bataille contre le frelon asiatique, **des pièges sont distribués en ce début de printemps**. Notre équipe technique a été également sensibilisée à cette problématique et veille à la non-prolifération des espèces invasives sur le domaine public.

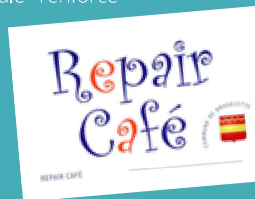
En matière d'aménagement du territoire, plusieurs permis et enquêtes vous seront soumis durant ce printemps 2026, parmi lesquels **le contournement de Gages et la ligne à très haute tension d'Elia**. Sachez que les membres du Collège communal et moi-même resterons vigilants à préserver **ensemble** l'intérêt de notre territoire.

Avec l'arrivée des beaux jours, **les activités des associations** se multiplient pour notre plus grand plaisir. Cette dynamique associative nourrit et égaye notre « vivre ensemble ». Soutenez-les en participant à la marche des nerviens, au marché artisanal, au tournoi de mini-foot, aux fancy-fair, au concert de Pâques, aux chasses aux œufs, aux spectacles proposés, etc...

Notre Plan de Cohésion Sociale renforce encore plus ses activités : un ciné-club, un repair-café, une formation au permis théorique pour les jeunes de l'entité. Toute une série de nouvelles occupations à partager quel que soit notre âge, notre situation, notre origine.

Sortez, respirez et faites rayonner le bien vivre à Brugelette !

Isabelle LIEGEOIS
Bourgmestre



notélé.be
encore plus proche

Le conseil communal de Brugelette



Quand aura lieu le Conseil communal ?

Intéressé(s) par le débat politique au niveau communal, voici les prochaines dates du Conseil communal qui se déroule dans la salle communale Les Ecuries du Parc (rue du Cadet, 1 – 7940 Brugelette) :

- ▶ Le jeudi 16/04
- ▶ Le jeudi 21/05
- ▶ Le jeudi 02/07

Les séances sont diffusées en direct via le site de notélé :

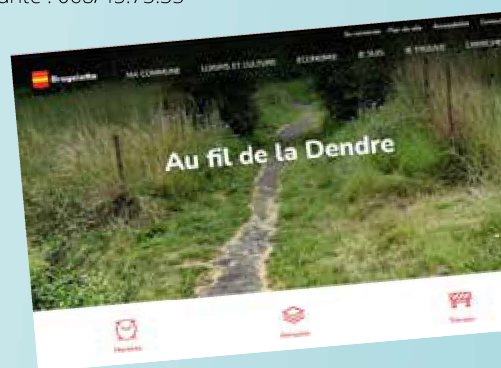
<https://www.notele.be>

Les services communaux à votre disposition

Le site internet de la Commune comporte toutes les informations nécessaires à la prise de contact avec votre administration communale, pensez à consulter www.brugelette.be et la page Facebook !

La manière la plus efficace d'introduire vos questions ou vos demandes consiste à envoyer un mail. Si cette démarche vous pose problème, voici les numéros de téléphone des services communaux à votre disposition.

- ▶ Population/Etat civil : 068/45.73.31
- ▶ Travaux : 068/45.73.11
- ▶ Assistante technique (gestion des ouvriers)/Planu/Prévention : 068/45.73.38
- ▶ Agent constatateur : 068/45.73.36
- ▶ Marchés Publics : 068/45.73.19
- ▶ Locations des salles/Planu adjoint - Dossier de sécurité : 068/45.73.33
- ▶ Sports/Jeunesse/Culture/Tourisme : 068/45.73.08
- ▶ Personnel : 068/45.73.18
- ▶ Finances : 068/45.73.12 ou 35
- ▶ Receveuse régionale : 068/45.73.34
- ▶ Direction Générale : 068/45.73.09
- ▶ Secrétariat Général : 068/45.73.07
- ▶ Mobilité/Urbanisme/Environnement/CCATM : 068/45.73.10
- ▶ Logement/PCDR : 068/45.73.15
- ▶ Enseignement : 068/45.73.06
- ▶ CDU/Bien-être animal : 068/45.73.16
- ▶ PCS et AES (Garderies) : 068/45.73.13



Attention :

les mardis et jeudis après-midi : les services travaillent à bureaux fermés.

Jours de fermeture de l'Administration communale

Nous vous informons que votre Administration communale sera fermée aux dates suivantes :

- ▶ Lundi 6 avril 2026 (Lundi de Pâques)
- ▶ Vendredi 1er mai 2026 (Fête du travail)
- ▶ Jeudi 14 mai et vendredi 15 mai 2026 (Ascension et pont)
- ▶ Lundi 25 mai 2026 (Lundi de Pentecôte)
- ▶ Vendredi 12 juin 2026

FERMÉ



COMMERCES

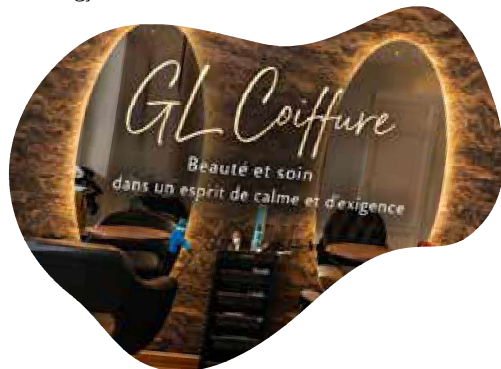
Découvrez « GL Coiffure » pour un moment bien-être hors du temps...

Situé à l'avenue Gabrielle Petit 2 - 7940 Brugelette, le salon de Georgy propose différents services de coiffure tels que coupe, coloration, balayage, soin, à destination des femmes et des hommes sans oublier les têtes des plus jeunes. Le tout dans un cadre élégant et reposant empreint de convivialité de la part de notre nouveau coiffeur. Sautez le pas et offrez-vous un vrai moment de détente et de bien-être en ce début de printemps !

Horaires d'ouverture : du mercredi au samedi de 9h00 à 18h00.

Pour toute information :

Georgy LAHAUT - GL Coiffure - 0474/03.99.52



Tarifs Femme

• FEMME – BRUSHING

- Courts : 33 €
- Mi-longs : 23 €
- Longs : 24 €
- Très longs : 27 €
- Options : collage spray +3 €

• FEMME – COUPE + BRUSHING

- Courts : 34 €
- Mi-longs : 37 €
- Longs : 40 €
- Très longs : 45 €
- Options : séchage naturel (sans brushing) - 3 €

Coloration

Racines

- Courts / mi-longs : 50 €
- Longs : 58 €

Coloration complète

- Courts : 60 €
- Mi-longs : 65 €
- Longs : 75 €

Forfait coloration + coupe + brushing



HAIR & MESSAGES

- Courts : 75 €
- Mi-longs : 85 €
- Longs : 92 €
- Très longs : 98 €

Supplément cheveux très épais ou très longs : +20 € si nécessaire

Balayage, Mèches & Techniques

- Balayage partiel : 60-80 €
- Balayage complet : 85-105 €
- Ondes / Bodylight : 95-100 €
- Décoloration globale : sur devis
- Poudre seule : 22 €
- Poudre après technique : 15 €

Supplément cheveux très épais : +10 €

Une palette est fortement conseillée après techniques colorantes

Soin & Rinçage

- Soin express : 8 €
- Rituel GL (soin profond + serviette chaude + massage) : 28 €
- Biotin / Kératine : 80-100 €
- Tarif selon longueur et densité

Tarifs Homme

- Coupe Hommes : 15 €
- Barbe : 10 €
- Rituel barbe (serviette chaude + huile) : 17 €
- Taille contour / rasage entre deux coupes : 8 €

Tarifs Enfants

- Coupe enfant (-12 ans) : 15 €
- Coupe ado (12-16 ans) : 17 €

Techniques & Evénements

Bienvenue à So'sandwich

Vous ne l'avez certainement pas raté, une sandwicherie a ouvert en face de l'Hôtel communal (rue Colonel Aviateur Daumerie 2-1 - 7940 Brugelette). Vous serez accueillis par Sophie qui propose de délicieux sandwichs classiques ou spéciaux ainsi que des paninis au public de passage. Sans oublier les desserts, boissons et beaux bouquets de fleurs également proposés en fonction des arrivages.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h00 à 17h00 et le samedi de 8h00 à 14h00.

Pour toute information : Sophie GHIGNY - So'Sandwich - 0471/72.07.10

So'Sandwich

Baguette garnie, panini, viennoiseries, desserts, boissons

Rue Colonel Aviateur Daumerie 2-1
7940 BRUGELETTE

0471/72 07 10

Horaires :

Du lundi au vendredi de 7h à 17h
Samedi de 8h à 14h
Fermé le dimanche

*Les horaires sont susceptibles d'être modifiés - voir page Facebook

Les sandwichs spéciaux :

- Le Boulette** 5€
Sauce au choix, boulette, salade, tomate
- Le Boulet'Canon** 6€
Boulette chaude, sauce cheddar, oignons frits
- L'Italien** 5.20€
Crème balsamique, jambon italien, tomates demi-sèches
- Le César** 5.50€
Mayo, poulet rôti, copeaux de parmesan, salade, maïs
- Le Saumon** 5.50€
Philadelphia, saumon, salade, tomates
- Le Brie** 5.20€
Brie, miel, noix, roquette
- Le Scampi** 5.20€
Salade de scampis, salade, tomates, concombre

Les sauces :

- Mayonnaise
- Ketchup
- Brasil
- Samourai
- Barbecue
- Tartare
- Palure
- Andalouse

Les paninis

Classique : 4€
Jambon/Fromage

Le Panino : 5.50€
Pesto, Jambon italien, mozzarella, tomates

Le Saumon : 5€
Saumon, Philadelphia, oignons frais

Le Chèvre : 5€
Fromage de chèvre, miel, lard

Le Boulette : 5.50€
Boulette, gouda, oignons secs, sauce au choix

Le Poulet : 5€
Tranchettes de poulet, maïs, fêta

Les sandwichs classiques : 4.20€
(avec salade et tomates)

- Dagobert
- Poulet curry
- Poulet mayo
- Thon mayo
- Thon piquant
- Salade de viande
- Surimi
- Américain
- Salade pitta

Les suppléments : 0.20€

Salade, tomates, œufs, carottes, ananas, pêche, maïs, mozza, fêta, olives, oignons frits, oignons frais, oignons grelots, cornichons, roquette, concombre, sauce

Baguette céréales ou pain bagnat +0.50€



Extras

- ✓ Nous sommes Point Relais VINTEO
- ✓ Vous trouverez les délicieuses pâtisseries artisanales de Chloé
Retrouvez la sur sa page Facebook : les douceurs de Chloé
- ✓ En partenariat avec « La Boutique de Clarisse (Lens) : bouquets et créations florales
- ✓ Espace pour manger sur place avec petit coin jeux
- ✓ Nous prenons les commandes jusque 10h, n'hésitez pas à nous appeler
- ✓ Pour toute remarque ou suggestion : sophieghigny@hotmail.be



Découvrez nos salles communales

Le saviez-vous ? Plusieurs salles communales sont à disposition de la population et du monde associatif pour l'organisation d'événements !

Vous recherchez une salle pour y organiser vos célébrations ou festivités, prenez contact avec le service Locations pour programmer une visite des lieux : 068/45.73.33. Dans notre prochaine édition, d'autres salles seront mises en avant.

La Maison de village d'Attre : une salle moderne et modulable

Située au cœur du village, le bâtiment propose deux salles modulables : une grande pouvant accueillir jusqu'à 102 personnes et une plus petite d'une capacité de 28 personnes. Entièrement communicantes, elles peuvent être louées ensemble ou séparément offrant une capacité d'accueil maximale de 130 convives.

La salle est équipée de tout le nécessaire pour vos événements : tables, chaises, plusieurs réfrigérateurs, taque au gaz ainsi qu'un four.

La réservation de la grande salle ou des deux salles inclut l'accès à un jardin sécurisé, idéal pour compléter votre événement.

		Petite salle	Grande salle	Les deux
Weekend (du vendredi matin au lundi midi)	Occupants qui font partie de l'entité	80€	320€	400€
	Occupants qui ne font pas partie de l'entité	100€	500€	600€
	Association	25€	100€	125€
Caution		150€		

		Petite salle	Grande salle	Les deux
Journalier (de la veille 15h30 au lendemain 10h00)	Occupants qui font partie de l'entité	15€	40€	55€
	Occupants qui ne font pas partie de l'entité	30€	70€	100€
	Association	15€	40€	55€
Caution		150€		

		Petite salle	Grande salle	Les deux
Activité commerciale et société	Journalier (de la veille 15h30 au lendemain 10h00)	30€	80€	110€
	Weekend (du vendredi matin au lundi midi)	160€	640€	800€
Caution		150€		

		Petite salle	Grande salle	Les deux
Séances récurrentes : Du lundi 12h00 au vendredi 12h00. (Horaire : 8h00 à 12h00 ; 13h00 à 17h00 ; 18h00 à 22h00)		10€	20€	30€
Caution		150€		

Les Écuries du Parc : le charme rustique pour vos plus beaux événements

Envie d'un lieu authentique et plein de caractère pour vos réceptions ? Dans ce cas, vous avez trouvé le lieu idéal pour cela ! Le cadre est à la fois chaleureux et élégant avec ses murs en briques et ses poutres apparentes, la salle permet d'accueillir jusqu'à 150 personnes.

La salle est équipée de tout le nécessaire pour vos événements : tables, chaises, et surtout une grande cuisine parfaitement équipée sont à votre disposition pour le plus grand bonheur des traiteurs et organisateurs.

La réservation de la grande salle inclut l'accès à un jardin paisible, parfait pour partager un cocktail ou une réception en plein air. Entièrement clos, il offre un espace sûr pour les enfants et un décor idéal pour immortaliser vos plus beaux moments.

OCCUPANTS	Domiciliés sur l'entité	NON domiciliés sur l'entité
Weekend (du vendredi matin au lundi midi)	450,00 €	750,00 €
1 jour/ semaine (de la veille à 15h30 au lendemain 10h00)	60,00 €	100,00 €
CONSIGNATION	150,00 €	150,00 €

ASSOCIATIONS	Ayant son siège sur l'entité ou développant son activité principalement dans la Commune	Autres associations
Weekend (du vendredi matin au lundi midi)	200,00 €	450,00 €
1 jour/ semaine (de la veille à 15h30 au lendemain 10h00)	60,00 €	85,00 €
CONSIGNATION	150,00 €	150,00 €

Activité Commerciale et Société	
Weekend (du vendredi matin au lundi midi)	900,00 €
1 jour/ semaine (de la veille à 15h30 au lendemain 10h00)	120,00 €
CONSIGNATION	150,00€





Le Schéma de Développement Communal (SDC) peut démarrer !

Houa ! La collaboration avec le bureau d'étude « Embridge » a été confirmée par la tutelle du SPW qui a validé l'attribution de notre marché public de services. Mais de quoi s'agit-il quand on aborde la thématique du SDC ?

Il s'agit d'un **outil stratégique et de planification du territoire à l'échelle communale**. Il touche en priorité le futur de notre territoire et permettra, in fine, de définir une ligne de conduite pour son aménagement à l'horizon 2050. Ceci de manière cohérente, en tenant compte de nos réalités, de nos besoins (mobilité, logement, tourisme) et de la préservation de notre environnement.

Quelle méthodologie sera appliquée par le bureau d'étude « Embridge » ?

La **première phase** comprend une analyse contextuelle approfondie, intégrant des diagnostics objectifs (basés sur des données existantes) et subjectifs (collectés via la participation citoyenne et des échanges avec le comité de suivi). Cette étape identifie les enjeux majeurs du territoire, tels que la structure polycentrique, la mobilité, le site de la Sucrerie, le tourisme, et la trame verte et bleue.

La **deuxième phase** concerne l'élaboration d'un avant-projet de SDC, avec une démarche collaborative impliquant le comité de suivi et les citoyens. La stratégie territoriale sera structurée autour d'objectifs précis, intégrant la mobilité, la conservation, le développement économique et la cohésion interne.

Le **processus** inclut des **activités participatives** variées, telles que des expositions itinérantes, des ateliers, des questionnaires et des permanences d'information afin de favoriser l'implication des citoyens.

Le **calendrier** prévoit un **déroulement de 24 mois**, avec une forte implication des parties prenantes locales, notamment le collège communal, le comité de suivi et la CCATM, pour assurer une validation progressive et une appropriation du projet. Une équipe pluridisciplinaire, dirigée par un chef de projet, coordonne toutes ces étapes pour garantir une approche systémique et prospective jusqu'en 2050.

Enfin, la mission prévoit plusieurs ajustements dans le planning, notamment des réunions supplémentaires pour s'assurer de l'alignement avec les acteurs locaux et une attention particulière à la communication et à la participation tout au long du processus.

Les **principales phases** de la démarche pour élaborer le SDC de Brugelette sont structurées en 5 étapes clés :

- ✓ **Réalisation du Schéma de Développement Communal (SDC)** : comprenant une analyse contextuelle approfondie (phase 1) et l'établissement d'un avant-projet de la stratégie territoriale (phase 2). La phase 1 inclut l'analyse objective du territoire, la détection des enjeux sociaux et spatiaux, ainsi que la réflexion prospective à travers différents scénarios d'évolution (2050). La phase 2 vise à élaborer et valider la stratégie territoriale, en coopération avec le comité de suivi et la communauté.
- ✓ **Démarche participative** : tout au long du processus, une démarche de transparence, participation citoyenne et collaboration est mise en œuvre. Il s'agit d'organiser des événements, expositions, ateliers et consultations pour intégrer la parole des habitants et acteurs, assurer une information continue, et co-construire la stratégie.
- ✓ **Planification et calendrier** : le projet s'étale sur 24 mois, avec une répartition du temps entre analyse, élaboration, validation et communication. Des réunions régulières avec le comité de suivi, le collège communal, et la population sont prévues afin de garantir la cohérence et l'appropriation.
- ✓ **Établissement du projet de SDC définitif** : cette étape intervient après l'enquête publique, avec l'intégration des remarques et commentaires ; le projet final sera présenté pour adoption, puis comportera une déclaration environnementale.
- ✓ **Validation et suivi** : la dernière phase consiste à présenter, ajuster si nécessaire, puis adopter le SDC par le Conseil communal. La déclaration environnementale complète clôturera la démarche, en assurant la traçabilité de la mission.

Ces phases sont conçues comme un processus itératif, participatif et prospectif, visant à élaborer une stratégie territoriale cohérente, crédible et partagée par tous. A très bientôt pour connaître l'issue des premières réunions.

Pour informations : Service Urbanisme : Véronique GASPARD, urba-envir@brugelette.be, 068/45.73.10.





Comment se prémunir contre les inondations ?

D'abord en s'informant pour mieux réagir ! Car un tiers de la population en Wallonie habite dans une zone à risque d'inondation. Pourtant chacun peut agir à son échelle pour lutter contre ce danger.

Les contrats de rivière de Wallonie ont développé un **guide d'autodiagnostic** pour que le citoyen puisse identifier les forces, faiblesses et moyens de protection de sa maison et de son jardin. Que ce soit pour empêcher l'eau d'entrer ou, lorsque ce n'est pas possible, pour limiter les dégâts.

Ce guide est conçu sous forme de questionnaire permettant à chacun d'identifier les faiblesses éventuelles de son bâti face aux inondations et d'envisager des solutions techniques. Certaines solutions sont simples à mettre en place lors de situations d'urgence et sont peu coûteuses, d'autres sont plus durables mais plus onéreuses et demandent dans certains cas l'intervention d'un professionnel.

Le guide est disponible en ligne sur le site des éditions du SPW : <https://ediwall.wallonie.be>



Wallonie
environnement
SPW



Pour toute information : Contrat Rivière Dendre - diane.vangils@contratrivieredendre.be

Changement au niveau du bihoraire !

Le bihoraire, c'est le tarif qui établit une distinction entre les heures « pleines » et les heures « creuses ».

Les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures pleines, habituellement de 7h00 à 22h00 en semaine, sont facturées à un tarif plus élevé que les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures creuses, habituellement la nuit, de 22h00 à 7h00, et durant tout le weekend.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, une nouvelle plage d'heures creuses est disponible chaque jour entre 11h00 et 17h00 ! Durant cette plage, l'électricité sera au même tarif que la nuit. Ce nouvel horaire sera applicable 7 jours/7.

Derrière ce changement, une volonté de s'adapter aux nouveaux usages d'une part mais surtout, de stimuler la consommation par exemple lorsque l'électricité de source renouvelable est disponible.

La part des énergies renouvelables ne cesse de croître et nous permet de mieux consommer à moindre prix aux moments de la journée où le soleil et le vent sont généreux.

De nouvelles habitudes à prendre qui auront sans doute des effets positifs sur vos dépenses en énergie ainsi que sur la gestion du réseau et des ressources.



Enorme succès lors de la distribution de pièges contre le frelon asiatique !



La Commune de Brugelette entend lutter activement contre le frelon asiatique. Cet insecte invasif s'est répandu sur le territoire belge et menace désormais de s'implanter dans tous les jardins, dévorant les buti-

neurs au passage.

Nous vous informons que dans ce cadre, **une distribution de 500 pièges est lancée à destination des riverains et apiculteurs, depuis le 7 mars**. Vous pouvez obtenir l'un de ces pièges qui sont particulièrement utiles au printemps et à la mi-août afin de piéger les futures reines avant qu'elles ne fassent de nouveaux nids.

Pourquoi ces deux périodes ? Les futures reines sortent au printemps après leur sommeil hivernal et cherchent à se nourrir de produits sucrés avant de fonder leurs nids. Fin août, ce sont les futures reines de l'année suivante qui cherchent à réaliser leurs réserves pour affronter l'hiver.

Comment faire pour obtenir un piège ? Des permanences sont prévues en mars 2026 (les samedis matin et en semaine) pour venir enlever les pièges à l'Administration communale. Suivez la page Facebook de la Commune de Brugelette et l'écran numérique sur la place de l'Eglise pour connaître les dates... N'hésitez pas, c'est gratuit (un piège par adresse) ! Attention, ces pièges ne sont à présent destinés qu'à la population brugelettoise.

Un formulaire sera à compléter afin de connaître l'adresse du lieu où le piège sera posé, pour faire un retour sur son efficacité et améliorer la stratégie si nécessaire.

Il vous sera demandé les informations suivantes :

- la présence éventuelle d'un nid sur votre parcelle ou sur une parcelle voisine ;
- si un incident (piqûre) a eu lieu au cours de la saison ;
- une estimation du nombre de frelons piégés ;
- une estimation du nombre de frelons asiatiques versus nombre d'insectes collatéraux piégés.





CULTURE / BIBLIOTHÈQUE



Votre agenda culturel des prochaines semaines

Avec le retour du beau temps vient celui des activités culturelles ! De l'apéro créatif à la fête de la musique, la période estivale se remplit de rendez-vous à ne pas manquer. Allez-vous vous inscrire ?

✓ Un spectacle improvisé dont vous êtes le héros !

NEID, c'est un spectacle improvisé. C'est **Kévin et Pierre**, deux amis, qui s'inspirent de vos idées pour leur sketch. C'est une soirée unique, remplie de rires et de surprises à ne manquer sous aucun prétexte.

Quand ? Le vendredi 10 avril à 20h00 à Attre.



✓ L'apéro créatif débarque à Attre !

Notre traditionnelle "fête des ateliers" débarque pour la première fois à Attre. Le principe est toujours le même : autour d'un délicieux **apéritif qui vous est offert**, découvrez en avant-première les **ateliers créatifs** proposés au centre culturel. Vous pouvez vous essayer aux techniques, rencontrer nos animateurs ou contempler les réalisations de la saison écoulée. Et nouveauté cette année : un espace **spécialement dédié aux enfants** !

Quand ? Le jeudi 18 juin à 17h00 à Attre.



✓ Le tour du monde à la Fête de la musique

Cette année, c'est un véritable voyage musical qui est programmé à la fête de la musique. Entre l'Écosse avec la musique **punk celtique des Black Tartans**, une escale dans les **Caraïbes avec Kalypso Nation** et le rock de **Ratel Reborn**, préparez vos valises ! **Quand ?** Le vendredi 3 juillet à 19h00 à Brugellette.

Pour toute information et réservation, embarquez dans l'aventure :

reservation@cclenvol.be
068.65.75.82 - www.cclenvol.be



✓ Venez découvrir le prochain spectacle des Vaillants d'Attre !

Le rendez-vous approche à grands pas ! Venez découvrir la pièce de théâtre intitulée « Bonne année toi-même », une comédie de Pauline DAUMALE, mise en scène par Ulrich HERMANT assisté par Alex DEBAISIEUX. Au programme : une belle soirée théâtrale remplie de rires, quiproquos et situations cocasses !



Bloquez les dates dans vos agendas : il s'agit du **vendredi 27 et du samedi 28 mars (20h00)** ainsi que le **dimanche 29 mars (à 16h00)**. Le lieu : auditorium de la Tour Burbant à Ath (rue du Gouvernement à Ath) au prix de 10€/personne. Intéressé(s) : 0494/81.98.15

Que vous ayez toujours rêvé de monter sur les planches ou que vous préfériez découvrir dans l'ombre la création de décors, en technique ou dans les coulisses, la troupe vous accueillera à bras ouverts. Rejoignez une équipe dynamique, passionnée et toujours partante pour de nouveaux projets.

Envie d'en savoir plus ?

Venez nous rencontrer ou contactez-nous par mail : contact@lesvaillants.be

✓ Une exposition qui rassemble des artistes d'ici et d'ailleurs...

Intitulée « **Au fil de l'eau** », cette exposition rassemblera des artistes issus de multiples disciplines (peinture, photographie, sculpture, gravure ou céramique...) pour proposer au public leur(s) vision(s) des rivières. Venez découvrir leurs créations le samedi 13 juin (à partir de 18h00) lors du vernissage offert par la Commune et le dimanche 14 juin (à partir de 17h00) à la Maison de Village d'Attre.



✓ Une chasse aux œufs au Centre de lecture

Les beaux jours reviennent et le plaisir de flâner dehors aussi... Avec un livre, une BD, un roman ou un livre de jardinage, c'est encore mieux !

Une chasse aux œufs est organisée pour les enfants du maternel et du primaire le samedi 4 avril 2026 entre 10h30 et 11h00. Chaque enfant pourra échanger son œuf contre la possibilité d'emprunter gratuitement un sac mystère avec 3 livres et naturellement quelques œufs en chocolat.

Venez également découvrir la grainothèque qui permet d'échanger des graines de fleurs, de légumes ou d'aromates...

Animé par des bénévoles dévoués depuis des années, ces derniers se feront un plaisir de vous accueillir tous les samedis entre 10h00 et 12h00. Pour toute information : bibbrug@hotmail.com - Avenue de l'Église, 21 - 7940 Brugellette.



FESTIVITÉS / ENSEIGNEMENT



Le tournoi de mini-foot du Patro

L'équipe du Patro Saint-Martin revient pour une 4ème édition de leur tournoi de mini-foot lors duquel de nombreuses équipes vont s'affronter sur la pelouse du Parc communal le samedi 9 mai dans une ambiance joyeuse et festive.

Les équipes sont attendues à 9h00 sur les terrains pour le briefing et la remise des tickets. Elles seront constituées de 5 à 8 joueurs (attention à équilibrer le niveau des joueurs !). Chaque inscrit recevra un ticket BBQ et boisson. Pour confirmer l'inscription, **rendez-vous sur la page Facebook du Patro Saint Martin Attre** où il vous sera demandé de remplir le Google Forms et de verser la somme de 55€ sur le compte BE67 3630 7856 5087. Au plaisir de vous voir toujours aussi nombreux !

Le marché artisanal et ses châteaux gonflables

Pour le plaisir des adultes, le marché artisanal du comité de jumelage Bruchavon revient dans le Parc communal de Brugelette le dimanche 10 mai (dimanche de la fête des mamans).



Pendant ce temps, les plus jeunes pourront s'amuser sur les nombreux châteaux gonflables qui permettront aux adultes de flâner tranquillement au marché...

Au menu : une cinquantaine d'exposants qui proposeront des produits locaux et régionaux, mais aussi des créations artistiques, des bijoux, de la décoration, des vêtements, etc. Sans oublier le bar de bières artisanales ! Entrée visiteur gratuite de 10h à 18h.

Vous êtes artisan et souhaitez y participer ? Contactez Mme Sylvie LOUP sans plus attendre au 0485/15.01.50.

BRUGELETTE
PARC COMMUNAL 10-18H
10 MAI 2026

MARCHÉ DES ARTISANS
ENTRÉE GRATUITE
BIJOUX - DÉCO - MODE - ART - TERROIR

FESTIVAL DE CHÂTEAUX GONFLABLES
PLUS DE 15 STRUCTURES POUR TOUS LES ÂGES ! 8€

BAR FOOD-TRUCKS NON-STOP

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
0485 150 150

Logos for Bruchavon and Châteaufort are also present.

La Fanfare « L'Avenir » vous invite à son concert de Pâques !

Après un magnifique concert de Sainte Cécile lors duquel les Brugelettois ont répondu présents, la Fanfare « L'Avenir », convie à nouveau son public au traditionnel concert de Pâques prévu le lundi 6 avril 2026.

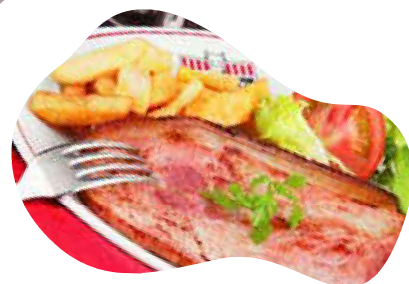


Comme l'année dernière, l'équipe de la fanfare propose un dîner-concert dès 12h00 sur réservation (20€ adulte ou 10€ enfant). L'entrée au concert est gratuite et le programme de cet après-midi se présente de la manière suivante ;

- ▶ 12h00 : repas
- ▶ 12h30 : concert de la Royale Fanfare Saint-Ursmer d'Ormegnies.
- ▶ 14h00 : concert de la Royale Fanfare communale de Huissignies.
- ▶ 15h30 : audition des élèves de l'école de musique.
- ▶ En final, concert de la Fanfare « L'Avenir » de Brugelette.

Deux choix sont proposés pour le repas ; ½ poulet frites salade ou du jambon grillé frites salade.

Pour les réservations : Mme Cindy VERSET : 0472/682353 – M. Olivier DASSONVILLE : 0495/36.69.81 - fanfarelavenirdebrugelette@hotmail.com





FESTIVITÉS / ENSEIGNEMENT

Quoi de neuf à l'école communale de Brugelette ?

A l'Envolée, l'équipe se prépare déjà à organiser la Fancy-fair de l'école qui aura lieu le samedi 30 mai.

Cette journée débutera avec une brocante, les spectacles des maternelles au matin et les spectacles des primaires l'après-midi.

Le final sera gourmand et rassemblera les familles ainsi que les visiteurs autour d'un repas. Venez nombreux pour fêter les talents de nos élèves.

Pour toute information : ecole.envolee@skynet.be
068/45.50.48 - Av. Gabrielle Petit 6, 7940 Brugelette.



Quand le sport ouvre les esprits à Saint-Louis

À l'école Saint-Louis, le sport représente une véritable aventure. Chaque année, Madame Mary fait découvrir des disciplines nouvelles et surprenantes aux élèves.

Après une initiation au golf et la découverte du club de golf d'Enghien l'an dernier, place aujourd'hui à des pratiques originales qui font bouger autrement : quidditch, tchoukball, ultimate frisbee ou encore poullball. De quoi éveiller la curiosité, renforcer l'esprit d'équipe et donner à chacun le goût de se dépasser.

Temps fort de l'année, une sensibilisation au handisport est menée en collaboration avec la Ligue Francophone. Encadrés par un expert, les enfants expérimentent la boccia, le cécifoot et des situations liées au handicap sensoriel. Une expérience forte pour comprendre la différence, développer l'empathie et apprendre à coopérer.

À travers ces projets, Saint-Louis fait du sport un outil d'éducation, d'inclusion et de respect, où chaque élève trouve sa place et grandit avec les autres.

Pour toute information :
ecolesaintlouisbrugelette@gmail.com - 068/45.49.15
Rue Maurice Lelange, 1 - 7940 Brugelette.



Venez participer aux chasses aux oeufs

Plusieurs chasses aux œufs sont organisées pour le plaisir des petits:

- le samedi 04/04 à 14h00
dans le Parc communal - 7940 Brugelette
- le dimanche 05/04 à 11h00
à la rue Tour Vignoux, 26 - 7942 Mevergnies
- le dimanche 05/04 à 15h00
aux Ecuries du Parc - 7940 Brugelette



Été Solidaire 2026 Appel à candidatures pour des jobs « étudiant »



Sous réserve du lancement de l'appel à projets « Été Solidaire 2026 », notre commune souhaite constituer l'équipe de jeunes brugelettois/oises œuvrant pendant une dizaine de jours durant l'été afin de contribuer à l'embellissement, à la valorisation des espaces publics et au bien-être collectif sur notre territoire.

Qu'est-ce que l'opération « Été Solidaire » ?

C'est une initiative annuelle qui propose des jobs étudiants rémunérés, axés sur des missions citoyennes, utiles et solidaires avec comme objectifs :

- ▶ L'embellissement et la valorisation d'espaces publics
- ▶ Le soutien aux personnes fragilisées ou isolées
- ▶ La création d'initiatives intergénérationnelles et communautaires
- ▶ Le développement d'animations, rénovations et petits aménagements renforçant le lien social

Tu as entre 15 et 21 ans, tu habites Brugelette et tu recherches un job étudiant qui a du sens ? Alors n'attends plus et envoie ta candidature comportant ton CV et ta lettre de motivation à l'adresse mail personnel@brugelette.be pour le 30 avril 2026 au plus tard.

Mais en fait une maison des jeunes, c'est quoi ?

Il s'agit d'une maison pour des jeunes âgés de 12 ans à 26 ans. Mais pas seulement, ce lieu peut accueillir des jeunes plus et/ou moins jeunes.



Car le but premier de toutes les activités, projets ou événements proposés aux jeunes, c'est de devenir un **C.R.A.C.S.** (**C**itoyen, **R**esponsable, **A**ctif, **C**ritique/**C**réatif et **S**olidaire).

Pour cela, nous avons plusieurs chemins pour y parvenir. L'ouverture et l'accueil à tous les jeunes pour leur permettre de profiter des infrastructures (ping-pong, kicker, console, jeux de société...), discuter, chiller et créer librement selon les horaires définis.

Les ateliers hebdomadaires de la maison des jeunes sont une fenêtre pour la découverte créative, sportive ou intellectuelle. Tous ces moments partagés sont menés par les jeunes main dans la main avec les animateurs de la maison des jeunes pour construire des projets de plus grande envergure portés par des jeunes motivés et engagés. Voilà, c'est tout cela une maison des jeunes. Et vous avez la chance d'en avoir une dans votre village => **Les Chardons**. Venez la découvrir !

Plus d'informations : coordination@leschardons.net - 068/45.49.54 - Chemin du Cadet, 1 à 7940 Brugelette.



De nouveaux itinéraires de promenade pour (re)découvrir notre commune

Bonne nouvelle pour les amateurs de balades ! Plusieurs nouveaux itinéraires de promenade ont été réalisés par le Groupe de travail des sentiers, un collectif de citoyens passionnés et engagés que nous remercions chaleureusement pour leur précieuse contribution.

Ces parcours ont pour ambition de proposer des balades accessibles à tous, invitant à (re)découvrir nos sentiers, nos paysages et la richesse de notre patrimoine local, tout en favorisant la mobilité douce et la mise en valeur de notre territoire.

Actuellement en phase de finalisation, ces itinéraires seront très prochainement disponibles sur les différents supports de communication communaux (site Internet, valves communales, etc.).

A terme, ils viendront s'intégrer au réseau de points-nœuds pédestres, un vaste maillage d'itinéraires qui s'étendra sur une grande partie du territoire de la Wallonie picarde, et au-delà. Cette initiative est coordonnée par la Province de Hainaut et la Maison du Tourisme de Wallonie picarde.

Plus d'informations : Service Logement - logement@brugelette.be - 068/45.73.15.





Brugelettois, visitez le parc Pairi Daiza toute l'année !

En tant qu'habitant de l'entité, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit au parc Pairi Daiza en informant au guichet d'entrée que vous habitez Brugelette.

Votre carte d'identité (qui doit être mise à jour) sera demandée pour vérifier l'état de votre domiciliation.

L'avantage ne s'arrête pas là puisque votre abonnement gratuit vous octroie des réductions dans les boutiques du Parc (10%, à l'exception des livres, nourriture, alcools, plantes et produits signalés en magasins).

Pour les travailleurs du SHAPE habitant notre territoire, une composition de ménage sera demandée. Pour les personnes en situation d'hébergement partagé, il est nécessaire de contacter le service Population/Etat civil.

Voyage à Maastricht

L'année dernière, c'était Bruges ! Cette année, les Brugelettois/oises pourront partir à la découverte de la ville de Maastricht pour vivre une journée libre sur place !

Une ville universitaire située à la pointe sud des Pays-Bas qui se caractérise par son architecture d'époque médiévale et sa riche scène culturelle. Intéressés ?

Inscrivez-vous vite ! 22€ /personne, départ à 7h00 et retour à 23h00.

Rappel, le départ est prévu sur le parking du dépôt communal (rue de la Sucrierie - 7940 Brugelette).

Attention, les inscriptions sont validées seulement après paiement : 068/45.73.08 ou jeunesse@brugelette.be.



La marche des Sucriers !

Participez à leur prochaine marche prévue le jeudi 14 mai 2026.

Pour toutes les informations utiles, voici l'affiche de leur événement.

**JEUDI 14 MAI
2026
ASCENSION**

50ÈME MARCHÉ DES NERVIENS

organisée par les
Sucriers de Brugelette

Challenge de l'ACHO

Lieu de départ
Ecuries du Parc
Chemin du Cadet 1B
Brugelette

Parcours au choix
4 - 6 - 12 - 20 - 30 km
(départ entre 7h et 15h)

La marche aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques

Frais d'inscription
1 euro
L'inscription à la marche vaut certificat de bonne santé
Permanence FFBMP 9h à 17h.

Infos

Marche placée sous le patronage de la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires et de la F.B.M.P. (F.V.V.)

N° d'agrégation : 02/26/33 DC

lessucriersdebrugeletteasbl@gmail.com
J-M Mactelineck - 0475/ 58.92.44
S Dierick - 0484/76.99.07

Editeur responsable : J-M Mactelineck - Ne pas jeter sur la voie publique

Reprise de la course à pied !



Le printemps est de retour, bouger devient plus facile et les températures remontent ! Voici venu le temps de retrouver la forme pour les plus motivés... Alors venez rejoindre notre groupe de coureurs à partir du mardi 24 mars 2026.

Pour les petits sportifs, il y a le programme « 0 à 5 km » les mardis et jeudis de 17h30 à 18h30. Pour les grands sportifs, il y a le programme « 5 à 10 km » les mardis et jeudis de 18h30 à 19h30. La formule proposée : 2 séances par semaine pendant 3 mois.

Attention, les inscriptions sont obligatoires : 068/45.73.08 ou jeunesse@brugelette.be.



La commune vue par les Jeunes

Résultats de l'enquête



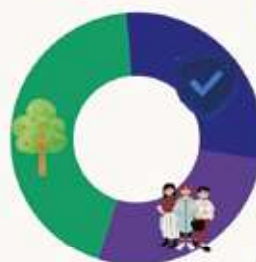
240 jeunes
ont participé

Merci à vous !



Ce que vous aimez

Espaces
verts
& nature
56,7 %



Calme & sécurité
37,5 %

Ambiance
& population
35,4 %

Ce que vous voulez améliorer



Sport

44,6 %



Culture

41,7 %



Loisirs & temps libre

35 %



Job étudiant

33,3 %



On a encore besoin de ton
avis, rejoins-nous !

- Infrastructures sportives et culturelles
- Communication entre les jeunes et la commune
- Sentiment de sécurité et usagers faibles
- Lieux de rencontre



Jeunes entre 10 et 26 ans



13 mai 2026 de 13h30 à 16h



La Maison des Phénix



Commune de
Brugelette

Arpège
AMO



INFOR
JEUNES
ATH



PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Quelles activités proposées par le PCS ?

La programmation du Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2026 en attendant la prochaine réforme du décret PCS attendue pour 2027. Actuellement, le PCS poursuit 2 objectifs; d'une part, réduire la précarité et les inégalités et d'autre part, contribuer à la construction d'une société solidaire et co-construire pour le bien-être de tous. En 2025, le service du PCS a fait preuve d'innovation et d'audace. En 2026, notre volonté sera de continuer sur cette lancée en veillant à proposer des activités pour tous les publics présents sur son territoire.

Attention, toutes les activités se font sur inscription auprès du Service Plan de Cohésion Sociale. Comment réserver ma place pour une activité ? Par mail pcs-aes@brugelette.be ou par téléphone au 068/45.73.13.

Inscription obligatoire

Ateliers culinaires

Tous les 2 mois, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, nous proposons 1 **nouvelle thématique**. Notre ambition ? Créer une **véritable expérience culinaire** où vous goûterez de nouvelles saveurs et découvrirez de nouvelles manières de cuisiner !

Prochains ateliers organisés à Brugelette, le samedi entre 10h00 et 12h00 :

- 11/04 : Atelier culinaire sans gluten ;
- 27/06 : Atelier culinaire - Les légumes dans les desserts ;
- 12/09 : Atelier culinaire - Cuisine du monde où chaque participant vient partager une recette avec les autres ;
- 14/11 : Atelier culinaire sans sucre (petit dej' et dessert).



Ciné-club

Le ciné-club offre la possibilité de venir voir un **film familial tous les 2 mois** à la Maison de Village d'Attre. Les projections sont gratuites et réservées aux habitants de Brugelette. Au programme :



25/03/2026 - Vaillante - 15h00 - FR

Depuis qu'elle est enfant, Georgia Nolan n'a qu'une seule ambition : devenir pompier comme son père ! Hélas, à New York en 1932, les femmes n'ont pas le droit d'exercer cette profession.

20/05/2026 - Un p'tit truc en plus - 17h00 - FR

Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des emmerdes et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais.



Nouveauté
Inscription obligatoire

Nouveauté
Inscription obligatoire

Repair Café !

Besoin de faire réparer un objet qui ne fonctionne plus ? Bonne nouvelle ! Un repair café s'installe sur Chièvres et Brugelette.

Rendez-vous une fois par mois, en alternance au Centre culturel « L'Envol » et à la Maison de Village d'Attre, entre 9h00 et 12h00. Durant cette matinée, **vous amenez vos objets et nos réparateurs tentent de leur donner une seconde vie avec vous !**

Pour la bonne organisation du Repair Café, il est indispensable de nous contacter en amont pour nous prévenir de l'objet que vous souhaitez faire réparer. En fonction de vos besoins, nous contactons les réparateurs concernés.

Repair Café à Chièvres : Au Centre culturel L'Envol, Rue de Saint-Ghislain n°16, 7950 à Chièvres. De 9h00 à 12h00, le 18 mars et le 20 mai 2026.

Repair Café à Attre : À la Maison de Village, Rue de l'Obélisque n°19, 7941 à Attre. De 9h00 à 12h00, le 15 avril et le 17 juin 2026.

Entrée libre, mais il est indispensable de prévenir en amont de l'objet à faire réparer à repaircafe@cclenvol.be.



Nouveauté
Inscription obligatoire

« En route vers le permis »

Afin d'accompagner les jeunes citoyens dans **l'acquisition des connaissances nécessaires à l'obtention du permis de conduire théorique**, la Commune offre une formation à 12 jeunes de l'entité.

Informations pratiques :

- ▶ Date : du mardi 11 août au vendredi 14 août 2026
- ▶ Horaires : de 9h00 à 15h30 les mardi, mercredi et jeudi, et de 9h00 à 12h00 le vendredi.
- ▶ Lieu : Maison de Village d'Attre



CINÉMA EN PLEIN AIR

Rendez-vous le samedi 25 juillet dans le Parc communal de Brugelette pour un moment de divertissement ! Au programme : 2 projections de film sur la journée (16h00 et 19h00).

Pour en savoir plus et connaître les films qui seront projetés, suivez nos aventures sur l'événement Facebook : « Cinéma en plein air à Brugelette ».

De quels services pouvez-vous bénéficier grâce au CPAS ?

Le CPAS propose **trois services à l'ensemble de la population brugelettoise**. Le personnel du CPAS met toute en œuvre pour offrir ces services avec soin et qualité.

La livraison de repas à domicile

Ce service permet à nos habitants de bénéficier d'un repas complet, sain et local livré à domicile !

Chaque jour, il est possible d'acheter un menu complet comprenant un potage frais du jour, un plat principal (conçu pour un réchauffage optimal au micro-ondes) et bien sûr un dessert.

Actuellement, c'est la firme locale **Sorest Depoitre**, située à Ath, qui prépare les repas en veillant à respecter une philosophie fondée sur votre santé et l'environnement. Elle favorise également les circuits courts : priorité aux produits de notre région et à l'agriculture raisonnée & bio. Elle dispose du label « Éco-responsable » en utilisant des contenants biodégradables. Le tarif standard pour un repas s'élève à 7,50 € livraison comprise.

Pour toute information : l'équipe du CPAS se tient à votre écoute pour vous conseiller ou organiser votre première livraison. Contactez le numéro suivant : 068/26.87.74.



Le service d'aide-ménagères

Disponibles 5 jours semaine, du lundi au vendredi, les aide-ménagères effectuent les tâches habituelles telles que le nettoyage des vitres, du sol et le repassage du linge...

Toujours dans un souci de travail de qualité. Pour un résultat impeccable, pensez à ranger votre intérieur avant leur passage !

Tout habitant de l'entité peut faire appel à ce service telles que les personnes âgées, isolées, handicapées, malades ou encore les jeunes actifs. Le service fonctionne soit par facturation (1h de prestation équivaut à 9€) soit par titre-service (9€ de l'heure).

Pour toute information : n'hésitez pas à nous contacter 068/26.87.74



Le service du Taxi social

Depuis plus de 10 ans, le CPAS propose un service d'aide à la personne grâce au Taxi social. Ce service se présente comme une solution, permettant aux habitants de l'entité ne disposant pas de véhicule et rencontrant des problèmes de mobilité, pour voyager sereinement dans les communes limitrophes.



Le Taxi social est à leur disposition pour les aider à accomplir des démarches administratives, se rendre à un examen médical ou visiter un proche hospitalisé.

Il circule du lundi au vendredi, excepté les jours fériés, de 8h30 à 16h00. Attention, il est indispensable, si vous devez avoir recours à ce service, de réserver votre trajet quelques jours à l'avance. Le tarif appliqué pour une course correspond à l'indemnité kilométrique officielle fixée annuellement par arrêté royal, il est de 0,42 € par kilomètre.

Pour toute information : n'hésitez pas à contacter le numéro suivant : 068/26.87.75.

Plein de tulipes pour la bonne cause !

Le Rotary Club d'Ath organise sa traditionnelle vente de tulipes sur un champ situé aux abords immédiats du rond-point de la Chasse, entre Chièvres et Attre. Cette action profite aux associations sélectionnées par le Rotary afin de soutenir financièrement différentes actions.

Quand vous verrez éclore les tulipes le long de la chaussée de Mons, pensez à vous arrêter pour les acheter en prévision des beaux jours !

Les tulipes seront emballées en sachet recyclable de 25 tulipes (avec bulbe vendu) au prix de 15 €.



Rotary



Club Ath



AGENDA

Activités récurrentes

MAISON DES JEUNES « LES CHARDONS »

Accueil :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 15h30 - 18h30

Mercredi : 12h30 - 18h30

Samedi : 14h30 - 18h30

Chemin du Cadet, 1 - 7940 BRUGELETTE

Contact : 068/45.49.54

coordination@leschardons.net

Web : www.leschardons.net

Facebook : [Mj Les Chardons](https://www.facebook.com/Mj.Les.Chardons)

Instagram : [@mjleschardons](https://www.instagram.com/mjleschardons)

MAISON DES JEUNES « LES CHARDONS »

Ateliers :

- PING PONG / PÊCHE - 1 semaine/2 (Les lundis de 16h30 à 18h00)
- Fitness - 4€/séance (Les lundis de 19h00 à 20h00)
- PEINTURE SUR FIGURINES (Les mardis de 17h00 à 18h30)
- CERAMIQUE - 5€/séance : Inscription obligatoire (Les mardis de 16h30 à 18h00)
- MINI-FOOT (Les mercredis de 14h00 à 16h00)
- LES CREAS (Les mercredis de 14h00 à 16h00)
- MEEPLEBOX/JDR (Les mercredis de 16h30 à 18h00)
- PIGMENTS LIBRES (Les jeudis de 16h30 à 18h30)
- VENDREDIS À THÈMES (Les vendredis de 18h00 à 20h00)
- DJ (Les samedis de 13h30 à 15h30)

Chemin du Cadet, 1 - 7940 BRUGELETTE

Contact : 068/45.49.54 - coordination@leschardons.net

Activités à venir

AVRIL

Association Rossignol

Weekend Télévie

➤ Vendredi 03 avril 2026

Dès 18h00, 1er Concours de manille

➤ Samedi 04 avril 2026

A partir de 18h00, repas Spaghettis ou assiette Charcuteries

➤ Dimanche 05 avril 2026

✓ De 08h00 à 16h00

2e Marche du ♥

De 08h00 à 16h00

5 - 10 ou 15 km

Participation de 3€ au profit du Télévie

✓ De 10h00 à 18h00

Marché des Artisans et Producteurs

Locaux (bijoux, bougies, saucissons, ...)

✓ A partir de 15h00

Chasse aux Œufs

Jusque 10 ans

✓ Toute la journée : bar, hamburgers, croque-monsieur, gaufres, pêche aux canards, tombola)

Salle communale « Les Ecuries du Parc »

Chemin du Cadet - 7940 BRUGELETTE

Contact :

Mme Véronique FACQ : 0477/04.45.28

Mme Françoise FACQ : 0471/57.03.52

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Vendredi 17 avril 2026

Conférence : La culture biologique en pratique par Monsieur Philippe WASTERLAIN A 19h30

Tombola gratuite et payante

Salle d'Avon-les-Roches

Place Maurice Sébastien, 6

7940 BRUGELETTE

Contact :

0478/26.38.26 - lizon.pierre@skynet.be

0477/23.29.11 - ghislain.fourez@skynet.be

Ecole Saint-Louis

Samedi 18 avril 2026

Portes ouvertes

De 9h00 à 12h00

Rue Maurice Lelangue, 1 - 7940 BRUGELETTE

Plus d'infos : 068/45.49.15

ecolesaintlouisbrugelette@gmail.com

Site internet : saintlouisbrugelette.be

Les Aînés de Brugelette

Mardi 21 avril 2026

Dîner : Rôti Orloff (Apéro, plat et dessert)

De 12h00 à 18h00

Salle « Les Ecuries du Parc »

Chemin du Cadet - 7940 BRUGELETTE

Réervations et modalités :

Mme Monique FOCQ

Contact : 0498/57.70.04

MAI

Les Aînés de Brugelette

Mardi 19 mai 2026

Bingo, jeux de société, cartes

De 14h00 à 18h00

Salle « Les Ecuries du Parc »

Chemin du Cadet - 7940 BRUGELETTE

Réervations et modalités :

Mme Monique FOCQ

Contact : 0498/57.70.04

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Vendredi 15 mai 2026

Conférence : Trucs et astuces de jardinage

par Monsieur André MARY

A 19h30

Tombola gratuite et payante

Cadeaux de la fête des mères

Salle d'Avon-les-Roches

Place Maurice Sébastien, 6

7940 BRUGELETTE

Contact :

0478/26.38.26 - lizon.pierre@skynet.be

0477/23.29.11 - ghislain.fourez@skynet.be

JUIN

Ecole Saint-Louis

Weekend du 6 et 7 juin 2026

Fête de l'école

Rue Maurice Lelangue, 1 - 7940 BRUGELETTE

Plus d'infos : 068/45.49.15

ecolesaintlouisbrugelette@gmail.com

Site internet : saintlouisbrugelette.be

Les Aînés de Brugelette

Mardi 16 juin 2026

Bingo, jeux de société, cartes

De 14h00 à 18h00

Salle « Les Ecuries du Parc »

Chemin du Cadet - 7940 BRUGELETTE

Réervations et modalités : Mme Monique

FOCQ - Contact : 0498/57.70.04

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Vendredi 19 juin 2026

Conférence : Les insectes pollinisateurs de nos légumes par Monsieur Michel BIERNA A 19h30

Tombola gratuite et payante

Cadeaux de la fête des pères

Salle d'Avon-les-Roches

Place Maurice Sébastien, 6

7940 BRUGELETTE

Contact :

0478/26.38.26 - lizon.pierre@skynet.be

0477/23.29.11 - ghislain.fourez@skynet.be

"Gages, nature et passions" organise sa 6^{ème} Bourse Aux Plantes

Réserve exclusivement aux jardiniers amateurs

Le dimanche 26 avril 2026 de 10h à 15h

Lieu : hanger agricole - chemin de Mons n°10 à Gages

Venez proposer vos plantes/légumes/objets en lien avec la nature.

Pour exposer, inscription gratuite au 0471/89.06.81 ou gagesdepartage@gmail.com

Proposé par l'association "Gages de partage ASBL"




LA GRANGE AUX VINS

Vins • Spiritueux • Épicerie fine



26 Rue d'Ath 7941 Attre

068 45 57 84

celia@lagrangeauxvins.be

www.lagrangeauxvins.be

La grange aux vins

Mardi de 13 h à 18 h • Mercredi au Samedi de 10 h à 18 h

Agenda de dégustations

Whisky

12 février - 12 mars - 16 avril

21 mai - 11 juin

A 19h30

Rhum

19 février - 9 avril - 4 juin

A 19h30



inscriptions et réservations : 068 45 57 84